

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS
EN 2018
A LA CENTRALE NUCLEAIRE DE GOLFECH**

Evénements dans le domaine de sûreté

- 02/10/2018 – ESS n°16, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 29 septembre 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°1. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : mise en service manuelle de la fonction « arrêt automatique » du réacteur suite à la chute des grappes de commande consécutif à un basculement de sources électriques lors de l'arrêt prévu pour la réalisation d'un essai programmé de temps de chute des grappes. En application des procédures, l'opérateur a réalisé un arrêt manuel du réacteur entraînant le retour en état stable de la tranche 1.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

- 11/09/2018 – ESS n°15, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 5 septembre 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur en raison du non-respect des Spécifications Techniques d'Exploitation (STE) suite à l'indisponibilité partielle générée lors d'une activité de maintenance sur les chaînes de mesure de radioactivité de la vapeur produite par les générateurs de vapeur.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

- 10/09/2018 – ESS n°12, EDF a informé la CLI de la modification du critère de la déclaration (montée d'indice de la télécopie de déclaration) de l'événement significatif dans le domaine de

sûreté survenu le 18 juin 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur en raison du non-respect des Spécifications Techniques d'Exploitation (STE) suite à l'indisponibilité d'une pompe du circuit de réfrigération intermédiaire en raison de la position anormalement fermée d'une vanne constatée lors d'un essai périodique pendant l'arrêt pour rechargement en combustible de l'unité n°2.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine environnement

- 05/09/2018 – ESE n°3 indice 0, EDF a informé la CLI de l'orientation temporaire d'environ 10 m³ d'un mélange de vapeur d'eau condensée et d'eau conditionnée à la morpholine vers un réseau d'eau pluviale due à l'indisponibilité d'une pompe du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur, survenu le 10 août 2018 à la centrale de Golfech concernant l'unité de production n°2.

Critère de déclaration : contournement des voies normales de rejet ayant un impact significatif.

Conséquence sur l'environnement : aucune n'a été détectée ni à l'intérieur du site, ni à l'extérieur du site en raison du pompage des effluents vers le circuit correspondant.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine de sûreté

- 23/08/2018 – ESS n°14, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 20 août 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur en raison d'un événement susceptible d'affecter la sûreté de l'installation suite au non-respect à 2 reprises d'une procédure réalisée dans le cadre d'un essai périodique relatif à la vérification du bon fonctionnement de la mesure de position des grappes qui permettent de piloter la puissance du réacteur.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

- 08/08/2018 – ESS n°13, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 8 août 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur en raison du passage en état de repli en application des spécifications techniques d'exploitation (baisse en pression et en température du circuit primaire) suite au cumul de 2 indisponibilités de matériels relatifs à un capteur de pression du circuit de refroidissement et aux 2 joints de la porte extérieure du bâtiment réacteur du sas à 22m pendant la phase de redémarrage en fin d'arrêt pour rechargement en combustible de l'unité n°2.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

- 02/08/2018 – ESS n°12, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 18 juin 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur en raison d'un événement susceptible d'affecter la sûreté de l'installation suite à l'indisponibilité d'une pompe du circuit de réfrigération intermédiaire en raison de la position anormalement fermée d'une vanne constatée lors d'un essai périodique pendant l'arrêt pour rechargement en combustible de l'unité n°2.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

- 27/07/2018 – ESS n°11, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 25 juillet 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 1 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur suite au non-respect des Spécifications Techniques d'Exploitation (STE) en raison du dépassement de la température maximale requise (40°C) d'un réservoir d'eau de secours pendant une durée de 15H18mn sur le réacteur de l'unité n°2 actuellement en arrêt pour rechargement de combustible.

Le niveau 1 de cet événement est dû au dépassement de la durée autorisée d'indisponibilité de ce réservoir qui est de 8H00.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

- 27/07/2018 – ESS n°10, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 26 juillet 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur suite au non-respect des Spécifications Techniques d'Exploitation (STE) consécutif à une erreur de consignation entraînant l'indisponibilité du *boremètre sur le réacteur de l'unité n°2 actuellement en arrêt pour renouvellement du combustible.

*boremètre : appareil permettant de mesurer la concentration en bore du circuit primaire. C'est un élément de surveillance de la maîtrise de la réactivité.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine de radioprotection

- 02/07/2018 – ESR n°6, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de radioprotection détecté le 28 juin 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : événement susceptible d'affecter la radioprotection jugé significatif par l'exploitant suite à l'apparition d'alarmes de doses et de débit équivalent de dose pour 3

intervenants lors d'activités de décontamination des piscines du bâtiment réacteur et de l'évacuation de sac de déchets. Les dosimètres électroniques de chacun des 3 agents se mettent en alerte sur critère de débit d'équivalent de dose lors de l'évacuation manuelle du sac de déchets, de sa mise en coque technologique et lors du déshabillage d'un des agents. La dosimétrie collective de cette activité est restée inférieure à la dosimétrie prévisionnelle.

Aucune conséquence sur la radioprotection sur les travailleurs.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine de sûreté

- 20/06/2018 – ESS n°9, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 15 juin 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°1. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur suite au non-respect des Spécifications Techniques d'Exploitation (STE) en raison d'un mauvais positionnement d'un capteur de la régulation de niveau d'eau d'un générateur de vapeur lors des opérations d'implantation d'une unité d'acquisition de traitement des protections du réacteur.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine de radioprotection

- 12/06/2018 – ESR n°5, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de radioprotection survenu le 10 juin 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : événement susceptible d'affecter la radioprotection jugé significatif par l'exploitant suite à un défaut dans la pose d'un balisage sur une activité de tir radiographique en salle des machines.

Aucune conséquence sur la radioprotection sur les travailleurs.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine de sûreté

- 12/06/2018 – ESS n°8, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 8 juin 2018 à la centrale de Golfech concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur suite au déclenchement d'une protection automatique du réacteur en fin d'opération de déchargement du combustible. Ce déclenchement automatique de la protection est consécutif à une non remise en position ouverte des disjoncteurs d'arrêt automatique que du réacteur après une intervention de maintenance précédente sur une unité d'acquisition et de traitement des protections réacteur. La protection automatique a généré l'ouverture des disjoncteurs d'arrêt automatique du réacteur sans aucun impact sur la sûreté.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

- 08/06/2018 – ESS n°7, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 5 juin 2018 à la centrale de Golfech concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 1 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur suite au non-respect des spécifications techniques d'exploitation (STE) en raison de la mise « hors service » de la fermeture automatique des vannes d'isolement de l'enceinte du bâtiment réacteur alors que la réalisation des essais de « requalification » qui sont effectués avant les opérations de déchargement du combustible du bâtiment réacteur vers le bâtiment combustible étaient interrompus. Cet écart constitue un écart aux règles générales d'exploitation et la détection tardive de cet écart a conduit à classer cet événement au niveau 1 de l'échelle INES.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine de radioprotection

- 06/06/2018 – ESR n°4, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de radioprotection détecté le 22 mars 2017 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. Cet événement qui était classé en 2017 comme événement **intéressant*** dans le domaine de radioprotection (EIR) a été classé **significatif*** au niveau 0 dans l'échelle INES suite à une analyse approfondie.

**Événement intéressant : événement de moindre gravité et non classé dans l'échelle INES, qui est défini par une convention entre l'ASN et EDF et qui est décliné par une directive interne d'EDF (base de données SAPHIR).*

Critère de déclaration : événement susceptible d'affecter la radioprotection jugé significatif par l'exploitant suite à l'intervention en zone contrôlée dans le bâtiment réacteur d'un agent sans dosimètre opérationnel. Après une première intervention, l'agent en attente de sortie de zone contrôlée nucléaire dépose son dosimètre. Il est alors interpellé par son hiérarchique pour une seconde interception. Il oublie de reprendre son dosimètre pour effectuer celle-ci.

Aucune conséquence sur la radioprotection sur les travailleurs.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine de transport de substances radioactives

- 30/05/2018 – EST n°1, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de transport de substances radioactives détecté le 26 mai à la centrale de Golfech. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : événement susceptible d'affecter la sûreté du transport jugé significatif par l'exploitant suite au défaut d'arrimage de 5 déprimogènes* dans un conteneur pendant leur transport de la centrale de Bugey à destination de la centrale de Golfech.

**déprimogène : appareil aspirant et filtrant l'air de certains locaux de zone contrôlée nucléaire, ce qui permet d'en assurer le confinement dynamique.*

Aucune conséquence sur les personnes, le colis ou l'environnement.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Evénements dans le domaine de radioprotection

- 25/05/2018 – ESR n°3, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de radioprotection détecté le 23 mai à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : événement susceptible d'affecter la radioprotection jugé significatif par l'exploitant suite à l'exposition d'un intervenant travaillant en CDI à un débit de dose supérieure à 2 mSv/h (2,88 mSv/h) durant une activité de pose de vinyle au sol autour d'un réservoir de traitement des effluents gazeux. La dose intégrée par l'intervenant est très faible (19 µSv) et bien inférieure à la limite réglementaire annuelle de 20 mSv.

Aucune conséquence sur la radioprotection sur les travailleurs.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Evénements dans le domaine de sûreté

- 24/05/2018 – ESS n°6, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 5 mai 2018 à la centrale de Golfech concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur suite au non-respect des spécifications techniques d'exploitation (STE) en raison d'un sous-tarage d'une soupape de protection d'un générateur de vapeur. Cet écart a pour origine l'utilisateur d'un document erroné indiquant une valeur de tarage inférieure à celle requise.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

- 27/04/2018 – ESS n°5, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 24 avril 2018 à la centrale de Golfech concernant l'unité de production n°1. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 1 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur suite au non-respect des spécifications techniques d'exploitation relatif à la non prise en compte a posteriori de la conduite à tenir du cumul de 2 indisponibilités simultanées de matériels. La mise en application des spécifications techniques d'exploitation qui demandait un repli de la tranche sous une heure n'a pas été respectée. La détection tardive de cet événement a entraîné le classement au niveau 1.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

- 25/04/2018 – ESS n°4, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 23 avril 2018 à la centrale de Golfech concernant l'unité de production n°2. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur suite au non-respect des spécifications techniques d'exploitation en raison de l'indisponibilité d'une des chaînes de comptage « haute activité gaz en salle de commande » qui a entraîné le basculement de la ventilation sur piège à iode. Cette mise en indisponibilité est consécutive à une action inappropriée lors de la réalisation d'un essai périodique sur la chaîne de comptage.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Evénements dans le domaine de radioprotection

- 03/04/2018 – ESR n°2, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de radioprotection détecté le 29 mars à la centrale de Golfech et concernant un bâtiment administratif en rénovation situé hors zone contrôlée. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : événement susceptible d'affecter la radioprotection jugé significatif par l'exploitant suite la gestion inappropriée de détecteurs incendie contenant des sources d'Américium 241 qui ont été stockés dans une benne identifiée déchets conventionnels. Le 29

mars au soir, ces détecteurs contenant une source radioactive ont été évacués dans le local sources du site puis identifiés et conditionnés comme requis au titre du référentiel.

Aucune conséquence sur la radioprotection sur les travailleurs.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine de sûreté

- 26/03/2018 – ESS n°3, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 21 mars 2018 à la centrale de Golfech concernant l'unité de production n°1. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense suite au non-respect des spécifications techniques d'exploitation en raison de la mise hors tension d'une armoire de commande et de régulation lors du dépannage de l'indisponibilité d'une alarme d'un échangeur. Cette mise en indisponibilité est consécutive avec la non prise en compte de l'événement de groupe 1.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine environnement

- 15/03/2018 – ESE n°1 indice 1, EDF a informé la CLI de l'indigence de l'événement significatif dans le domaine environnement survenu le 2 novembre 2017 à la centrale de Golfech concernant l'unité de production n°1 suite au non-respect de la périodicité semestrielle du contrôle d'étanchéité d'un compresseur de groupe de réfrigération servant à la climatisation des locaux contenant des matériels électriques. Suite à ce constat, une analyse de l'exhaustivité des contrôles d'étanchéité a été réalisée sur l'ensemble des groupes de réfrigération. Un décalage de date de réalisation de 2 de ces contrôles a été relevé. Toutefois ces contrôles n'ont pas montré de perte de fluide frigorigène.

Critère de déclaration : non-respect des dispositions de l'arrêté du 31 décembre 1999, de prescriptions techniques d'équipements classés pour la protection de l'environnement.

Conséquence sur l'environnement : aucune n'a été détectée ni à l'intérieur du site, ni à l'extérieur du site.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine de sûreté

- 13/03/2018 – ESS n°2, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 8 mars 2018 à la centrale de Golfech et concernant les installations communes du site nucléaire. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur en raison d'un événement susceptible d'affecter la sûreté de l'installation suite à la non levée de l'inhibition d'une chaîne de mesure de radioactivité à l'issue de sa requalification suite à une maintenance pour son dépannage. Cette chaîne de mesure, située dans le bâtiment du traitement des effluents, permet de localiser rapidement une source de contamination de l'air rejeté à la cheminée.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

- 02/03/2018 – ESS n°1, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de sûreté survenu le 28 février 2018 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°1. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : incidence sur la défense en profondeur en raison d'un événement susceptible d'affecter la sûreté de l'installation suite à la baisse de pression du circuit d'air comprimé d'un des deux systèmes de démarrage des diesels de secours.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, radioprotection, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Événements dans le domaine de radioprotection

- 19/02/2018 – ESR n°1, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine de radioprotection survenu le 15 février à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°1. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Critère de déclaration : événement susceptible d'affecter la radioprotection jugé significatif par l'exploitant suite à un accès en zone contrôlée d'un agent sans dosimètre opérationnel permettant l'information en temps réel de la dose reçue.

Aucune conséquence sur la radioprotection sur les travailleurs.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

Evénements dans le domaine environnement

- 31/01/2018 – ESE n°1, EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine environnement survenu le 2 novembre 2017 à la centrale de Golfech concernant l'unité de production n°1 suite au non-respect de la périodicité semestrielle du contrôle d'étanchéité d'un compresseur de groupe de réfrigération servant à la climatisation des locaux contenant des matériels électriques.

Critère de déclaration : non-respect des dispositions de l'arrêté du 31 décembre 1999, de prescriptions techniques d'équipements classés pour la protection de l'environnement.

Conséquence sur l'environnement : aucune n'a été détectée ni à l'intérieur du site, ni à l'extérieur du site.

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.